

La Direction de la valorisation des ressources et des territoires

Le Département de la Gironde
au plus près de vos services publics
dans la gestion de l'eau, des risques,
de l'assainissement
et de la santé publique.



Avant-propos

Le Département de la Gironde met tout en œuvre pour concilier le développement de son territoire, la protection des milieux aquatiques et la santé des populations.

La Direction de la valorisation des ressources et des territoires (DVRT) accompagne les services publics dans la gestion de l'eau, des risques, de l'assainissement et de la santé publique dans le but de garantir aux girondins une eau de qualité en quantité suffisante et de les sensibiliser aux risques majeurs.



Préserver les ressources en eau



Déficit

Déficit sur le bassin Adour Garonne actuel
de 200 à 250 millions m³ soit
1 000 à 1 200 millions m³ à 2050

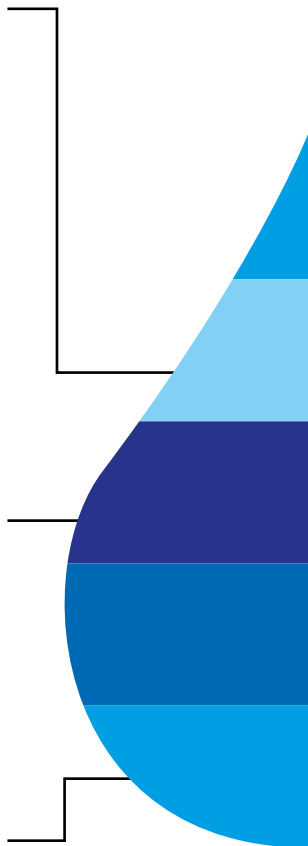


Gouvernance

Lois NOTRe et Ferrand



Climat



Le Schéma stratégique départemental de l'eau potable (SSDEP), élaboré par le Département, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, a pour objectif de proposer des orientations de gestion qui devraient permettre de prendre en compte les évolutions démographiques et le changement climatique afin de sécuriser la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du département tout en préservant les ressources sollicitées.

contacts :

Nathalie BRICHE

n.briche@gironde.fr - 06 26 56 11 36 - Poste 2 67 69

Arancha SIMO

a.simo@gironde.fr - 06 18 53 17 00 - Poste 2 34 14



Démographie

Fort accroissement démographique
en Gironde (+17 000 habitants/an projeté à 2027)



Métropolisation



Aménager son territoire en préservant la ressource

L'assistance sur l'Aménagement du territoire et l'eau (Aménag'Eau) soutient les collectivités pour une meilleure intégration de l'eau dans leurs projets d'aménagement du territoire et leur apporte un appui technique et méthodologique.

Il s'agit de favoriser la transversalité entre développement du territoire et gestion de l'eau, réduire au plus tôt les éventuelles contraintes et faciliter la résilience du territoire.

Ainsi, Aménag'Eau avec l'expertise des services départementaux et de nombreux partenaires dans les domaines de l'eau, l'environnement et l'urbanisme, propose des outils permettant une meilleure coordination, et diffuse les bonnes pratiques à adopter.

contacts :

Nathalie BRICHE

n.briche@gironde.fr - 06 26 56 11 36 - Poste 2 67 69

Julie ROUSSARIE

j.roussarie@gironde.fr - 06 27 22 87 36 - Poste 2 66 69



Assistance technique pour son réseau d'eau potable

La Cellule d'assistance technique à l'eau potable (CATEP) accompagne les collectivités chargées de ce service public dans la protection de leurs captages, la préservation durable de la ressource en eau et la gestion pérenne de leur patrimoine.

Elle assure l'animation auprès des autorités organisatrices pour optimiser la fiabilité des systèmes d'alimentation en eau potable et ainsi disposer des connaissances nécessaires à une programmation de travaux.

contacts :

Nathalie BRICHE

n.briche@gironde.fr - 06 26 56 11 36 - Poste 2 67 69

Catherine GUAY

c.guay@gironde.fr - 06 22 73 94 82 - Poste 2 65 58



Diagnostiquer les consommations d'eau dans les bâtiments de sa commune

La collectivité se doit de montrer l'exemple afin d'inciter la population à réduire sa consommation d'eau. Il est donc indispensable de percevoir l'importance de réaliser des diagnostics de l'utilisation de l'eau dans les bâtiments et espaces publics.

Il s'agit de connaître le patrimoine, respecter la réglementation sanitaire, sensibiliser le personnel, suivre et réduire les habitudes de consommation.

Les agents de la mission « économie d'eau » se déplacent pour inspecter chaque point d'eau des bâtiments communaux, contrôler les compteurs, rédiger un rapport indiquant l'estimation des volumes économisés, les travaux à réaliser et leurs coûts.

contacts :

Stéphanie LARBODIE

s.larbodie@gironde.fr - Poste 2 55 66

Sylvain LATASTE

s.lataste@gironde.fr - 06 12 55 79 02 - Poste 2 65 57



Gérer ses données sur l'eau

Au sein du Centre de ressources et d'information sur l'eau (CRIEau), les données locales, recueillies au quotidien ou issues d'études sectorielles, sont mises en cohérence avec les référentiels nationaux, consolidées et analysées à l'échelle des territoires de gestion afin de constituer un socle commun d'informations croisées sur le thème de l'eau. L'ambition est ici de passer d'une logique d'accès à l'information à une stratégie d'utilisation et de valorisation des données capitalisées favorisant l'expertise transversale.

Les adhérents de Gironde Ressources peuvent accéder au référentiel départemental des réseaux d'eau et d'assainissement via le portail cartographique Géo 33.

contacts :

Nathalie BRICHE

n.briche@gironde.fr - 06 26 56 11 36 - Poste 2 67 69

Christian GAFFORY

c.gaffory@gironde.fr - 06 03 61 77 12 - Poste 2 67 53



Connaître la qualité des eaux superficielles et souterraines

Le Département de la Gironde possède d'importantes réserves en eaux souterraines plus ou moins profondes.

Depuis plus de 60 ans, en partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), des mesures de la hauteur d'eau sont effectuées sur 143 points de captage répartis sur l'ensemble du Département. Les volumes prélevés par les différents usages sont ainsi estimés tous les ans.

Le Département de la Gironde, en collaboration avec le laboratoire départemental d'analyses de la Gironde, assure également un suivi de la qualité des eaux de plusieurs nappes et sources, en plus du contrôle qualité, piloté par l'Agence régionale de la santé.

Ce suivi qualitatif est mené sur 52 nappes, 28 superficielles et 24 profondes, afin de connaître la qualité de l'eau brute à travers, entre autres, la recherche de pesticides, de métaux et de nitrates. Ces 2 volets sont soutenus financièrement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ce dispositif complète le réseau de points de mesure de l'Agence de l'eau Adour Garonne et de l'Office français de la biodiversité.

En parallèle, un réseau de suivi des eaux superficielles reposant sur 26 stations de mesures des eaux superficielles sur les paramètres chimiques classiques, 12 sur les micropolluants, 12 sur les Indices biologiques diatomées (IBD) et 9 sur l'Indice biologique global compatible avec la directive cadre sur l'eau (IBG-DCE) permet d'avoir une approche de la qualité des masses d'eau superficielles. Ce réseau est également accompagné financièrement par l'Agence de l'eau Adour Garonne.

contacts :

Nathalie BRICHE

n.briche@gironde.fr - 06 26 56 11 36 - Poste 2 67 69

Chloé ALEXANDRE

c.alexandre@gironde.fr - 06 46 85 88 18 - Poste 2 66 43

Antoine LE MONNIER

a.lemonnier@gironde.fr - 06 28 57 09 38 - Poste 2 36 61



Gérer les risques majeurs et les crises

La cellule d'assistance technique sur les risques majeurs « AT Risq » apporte aux collectivités une expertise sur la gestion des risques majeurs. Elle les informe sur les enjeux, les données existantes ou manquantes, le cadre réglementaire, les rôles des acteurs et les différents outils de gestion disponibles comme le Plan Communal de Sauvegarde. Elle les aide à définir leurs besoins, à mettre en place les opérations de réduction du risque, les programmations et les suivis des opérations, mais aussi à rechercher des financements, réaliser un retour d'expérience, améliorer la gestion de crise et organiser des ateliers de sensibilisation.

Le Département déploie, auprès des élus girondins et des collégiens, des ateliers « Cit'in crise » de simulation d'une crise inondation afin de reproduire la gestion d'une crise à l'échelle communale. Les collectivités peuvent participer à ces ateliers de sensibilisation et être guidées pour l'organisation d'ateliers personnalisés sur les outils opérationnels.

contact :

Séverine PASCAL

s.pascal@gironde.fr - 05 56 99 54 63 - 06 13 18 80 48

Poste 2 54 63



Réaliser un diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments publics

La vulnérabilité des bâtiments publics situés en zone inondable peut être améliorée en réalisant des diagnostics, puis des actions ciblées. Le Département met à disposition des collectivités un guide méthodologique, les accompagne dans la planification des actions à entreprendre et dans le recensement de leurs besoins.

Il peut les accompagner dans le suivi du bureau d'études et les conseiller sur le rapport de diagnostic. Il les oriente sur la gestion des infrastructures, les obligations réglementaires, les outils de gestion, financiers ou fonciers, ou encore, les contraintes liées aux travaux.

contacts :

Séverine PASCAL

s.pascal@gironde.fr - 05 56 99 54 63 - Poste 2 54 63

Lionel LACROIX

l.lacroix@gironde.fr - 05 56 99 33 33 - Poste 2 30 98



S'informer sur la centrale nucléaire du Blayais

La Commission locale d'information nucléaire du Blayais (CLIN) a pour objectif d'informer les girondins sur les installations de la centrale nucléaire du Blayais, leur fonctionnement et leurs actualités. La loi relative à la transparence et à la sécurité en matière de nucléaire, confère à la CLIN une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

contacts :

Séverine PASCAL

s.pascal@gironde.fr - 05 56 99 54 63 - Poste 2 54 63

Xavier PAULMAZ

x.paulmaz@gironde.fr - 06 14 10 13 83 - Poste 2 51 20



Améliorer son service d'eau potable et d'assainissement des eaux usées

Le projet Modernisation des services publics d'eau potable et d'assainissement (MSPEA) est centré sur le fonctionnement des services publics d'eau et d'assainissement, leurs modes

d'exploitation et le suivi de leur patrimoine. Il encourage les régies à mutualiser leurs moyens, leurs connaissances, leurs outils et leurs pratiques. Les délégations de service public pourront ainsi identifier et partager des outils réglementaires dans le but d'obtenir un prix juste et un service de qualité.

contacts :

| dgac-dvrt-sepe@gironde.fr - Poste 2 67 18

| Eric FILLAT

| e.fillat@gironde.fr - Poste 2 66 36



Gérer les eaux usées

Le Service d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE) assure l'expertise en matière d'épuration des eaux usées, conseille les services publics de l'assainissement et assiste les collectivités dans leurs projets d'études diagnostiques de leurs systèmes d'assainissement. Il les soutient pour leurs création ou réhabilitation de stations d'épuration. Il fournit également des données à l'agence de l'eau Adour Garonne et à l'État.

Il effectue un suivi spécialisé, administratif et financier des différents maîtres d'ouvrage, apporte un appui technique sur le fonctionnement des stations d'épuration, l'analyse des effluents à traiter et ceux rejetés dans le milieu naturel, ainsi que l'impact des éléments éliminés par les stations d'épuration.

Des contrôles annuels d'autosurveillance de ces dernières sont réalisés en partenariat avec l'agence de l'eau Adour Garonne.

Le SATESE guide les acteurs de l'eau, anime un réseau de bassin ARSATESE regroupant les techniciens assainissement du bassin Adour Garonne et organise des formations dédiées aux exploitants des installations d'assainissement des collectivités. En partenariat avec les organismes de recherche, il garantit un suivi des filières innovantes pour le traitement des eaux usées.

contact :

| dgac-dvrt-sepe@gironde.fr - Poste 2 67 18



Aider ses administrés dans la gestion autonome de leurs eaux usées

Le Service d'aide technique à l'assainissement non collectif (SATANC) intervient dans le financement des études et travaux de réhabilitation relatifs aux installations anciennes d'assainissement non collectif au profit des ménages à faibles ressources. Cette cellule anime un réseau de techniciens (Inter SPANC) et la charte de qualité de l'Assainissement non collectif de la Gironde, forme à la gestion des services, suit l'exécution des réhabilitations, les aides financières allouées et entreprend une veille juridique et technique sur l'assainissement non collectif.

contacts :

| dgac-dvrt-sepe@gironde.fr - Poste 2 67 18

**| Aurélien TAUZIN
a.tauzin@gironde.fr - Poste 2 59 65**



Rédiger son Rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS) et suivre ses services techniques de l'eau

La Mission d'assistance à la gestion de l'eau et de l'assainissement (MAGEA) complète les actions menées par les cellules techniques (SATESE, CATEP, SATANC), en soutenant les collectivités dans la rédaction du Rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS).

Ce document annuel réglementaire, rédigé par chaque maître d'ouvrage de services publics d'eau potable et d'assainissement, présente la situation patrimoniale et financière du service.

La MAGEA les accompagne également pour les visites d'ouvrages, l'écriture d'un rapport de visite « contrôle d'exploitation » précisant les améliorations à accomplir et vérifiant le renouvellement des équipements. Le Département est aux côtés des collectivités pour le suivi de leur contrat d'affermage, la négociation d'avenant ou de fin de contrat et le renouvellement d'une délégation de services publics.

contact :

| dgac-dvrt-sepe@gironde.fr - Poste 2 67 18



Réaliser des analyses fiables sur sa commune

Le Laboratoire départemental d'analyses de la Gironde (LDA33) propose des prélèvements et des analyses dans 5 domaines d'activités tels que l'hygiène alimentaire, l'hydrologie, l'environnement, la santé animale et la santé végétale ainsi que des prestations d'audit et de formation. Ce laboratoire offre un suivi personnalisé, de la définition des besoins à la mise en place d'actions curatives ou correctives jusqu'à l'interprétation des résultats. Le LDA33, doté des agréments ministériels, de la certification QUALIOPI et des accréditations du Comité français d'accréditation (COFRAC) garantit aux collectivités qualité, impartialité et confidentialité.

Depuis 2012, les Établissements recevant du public (ERP) sont dans l'obligation d'instaurer une prévention annuelle du risque de légionellose. Cette infection pulmonaire grave est provoquée par des bactéries pathogènes présentes et proliférant dans l'eau, appelées légionelles. Ces bactéries peuvent infecter l'homme par simple inhalation d'eau contaminée, pénétrant ainsi dans les poumons sous forme de microgouttelettes ou d'aérosols, lors de la prise d'une douche, par exemple. Elles ont une forte tendance à se développer dans les milieux aquatiques artificiels qui leur offrent des conditions favorables, comme les eaux stagnantes dont la température se situe entre 25°C et 45°C. On les trouve dans les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (notamment les tours aéroréfrigérantes) ou les réseaux d'eau chaude sanitaire et leurs dispositifs de distribution, mais aussi, parfois, ceux d'eau froide. Il est donc indispensable que les ERP fassent analyser leurs installations de production, stockage et distribution d'eau chaude sanitaire.

contact :

Laboratoire Départemental d'Analyses
33 av. Dr Schweitzer (entrée Allée Fernand Daguin)
33600 PESSAC CEDEX - Ida33@gironde.fr
05 57 35 01 90



Analyser l'eau de son puits

Afin d'éviter les risques de contamination en utilisant l'eau de son puits pour arroser les plantes, se laver les mains ou remplir sa piscine, il est important de contrôler la bonne qualité de son eau.

Un kit d'analyse permettant de protéger les propriétaires de puits des risques liés à l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité microbiologique est disponible. Les échantillons doivent être déposés au laboratoire Départemental, le jour du prélèvement, du lundi au vendredi avant 13h. Une fois les échantillons analysés, les résultats sont communiqués sous 10 jours ouvrés. Ce contrôle doit être fait régulièrement.

adresse pour le retrait du flaconnage et le dépôt des échantillons :

Laboratoire Départemental d'Analyses
33 av. Dr Schweitzer (entrée Allée Fernand Daguin)
33600 PESSAC CEDEX - lda33@gironde.fr
05 57 35 01 90



Maîtriser les risques en hygiène et sécurité alimentaire

Le Laboratoire peut aider à former et fédérer l'ensemble du personnel autour du respect des règles et des bonnes pratiques dans les domaines de la restauration collective et de l'industrie agroalimentaire notamment en abordant les normes HACCP et le Plan de maîtrise sanitaire (PMS). Cet accompagnement personnalisé

permet de garantir l'hygiène et la sécurité alimentaire obligatoires pour toute structure de restauration collective.

Le LDA33 réalise des audits afin de mesurer le niveau de conformité des moyens utilisés dans le plan de maîtrise sanitaire et de vérifier la conformité avec la réglementation en vigueur.

contact :

Laboratoire Départemental d'Analyses
33 av. Dr Schweitzer (entrée Allée Fernand Daguin)
33600 PESSAC CEDEX - Ida33@gironde.fr
05 57 35 01 90



Maîtriser les risques en santé animale et santé végétale

Le LDA33 est présent pour les questions relatives à la santé animale (faune domestique et faune sauvage) et à la santé végétale, réalise des analyses et assure également des missions de conseil.

Nos services peuvent vous mettre en relation avec les Groupements de Défense Sanitaire et apporter une réponse aux problématiques phytosanitaires observées en cours de production permettant ainsi de mieux adapter les solutions et limiter les traitements phytosanitaires.

contact :

Laboratoire Départemental d'Analyses
71 av. Edouard Bourleaux - Domaine de la Grande Ferrade
33880 VILLENAVE D'ORNON - Ida33@gironde.fr
05 56 23 94 83

Contacts de la Direction de la valorisation des ressources et des territoires :

Nathalie BRICHE, Directrice par intérim

n.briche@gironde.fr – 05 56 99 33 33 – Poste 267 69

Valérie JACQUET, Directrice du LDA33

v.jacquet@gironde.fr - 05 57 35 01 90

Christel VILATARSANA, Assistante de direction

c.vilatarsana@gironde.fr - 05 56 99 33 33

Permanence de la Direction de la valorisation des ressources et des territoires :

05 56 99 52 39